



Employeur demande une caution

Par **brownsugar**, le **01/04/2011** à **14:29**

Bonjour,rrnrnJe suis employée en cdi, en tant qu'hotesse d'accueil. Mon travail nécessite le port d'un uniforme fourni par mon employeur. Aujourd'hui j'ai été retirer ma nouvelle tenue et on m'a demande un chèque de caution. Je n'en n'ai pas donné en prétextant que je n'avais pas mon chèque.rrnJe voulais savoir si c'était une pratique légale? et si je commettais une faute en refusant de leur donner ce chèque de caution? La pratique habituelle étant de signer un document où on s'engage à restituer la(les) tenue(s) fournie(s) au terme du contrat sans quoi la valeur équivalente serait déduite du solde tout compte.rrnrnMerci de votre réponse